

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**Office of the Commissioner for Peace and Security
P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-1) 115511475**

377ème réunion du Conseil de Paix et de Sécurité

Addis-Abeba, 16 mai 2013

Communication de l'ambassadeur Ramtane Lamamra,
Commissaire a la paix et a la securite,
sur la situation au Mali

**Monsieur le Président du Conseil,
Messieurs les membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs les représentants des Etats et organisations invités,
Mesdames et Messieurs,**

**1. MINUTE DE SILENCE A LA MEMOIRE DU GENERAL YAYA GARBA,
COMMANDANT ADJOINT DES FORCES DE LA MISMA.**

2. La présente communication a pour objet de faire le point des derniers développements de la situation au Mali, depuis la dernière réunion de votre Conseil, le 25 avril 2013, au cours de laquelle il a été question notamment de la transformation de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) en une opération des Nations unies, sous le nom de Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), et ce suite à l'adoption, le même jour, par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 2100 (2013).

3. La réunion du 25 avril 2013 a été également l'occasion pour votre Conseil de souligner les attentes légitimes de l'Afrique, en particulier s'agissant du rôle politique central que doit jouer l'UA au Mali, en étroite coopération avec la CEDEAO, dans le nouveau contexte créé par l'adoption de la résolution 2100 (2013).

I. EVOLUTION DE LA SITUATION SECURITAIRE

4. Avec les opérations menées par les forces françaises, maliennes et africaines dans le nord du pays, la situation sécuritaire au Mali a connu une évolution significative au cours de la période sous examen. Toutefois, la menace terroriste demeure encore élevée, notamment à Gao, Ménaka, Tombouctou et Kidal. En témoignent les attaques terroristes revendiquées par le MUJAO, survenues le 4 mai 2013, qui ont coûté la vie à deux soldats maliens près de Gao. En outre, il faut signaler les rivalités et les affrontements entre certains groupes armés qui se poursuivent, c'est le cas entre les combattants du MNLA, du MUJAO et du MAA, qui s'affrontent par intermittence dans les environs de Tombouctou et de Kidal.

5. Il convient également de relever que la question du désarmement du MNLA et du retour des institutions maliennes à Kidal reste toujours une source de préoccupation. Le Conseil se souviendra que dans le communiqué de sa 371^e réunion, il a réaffirmé son exigence du désarmement inconditionnel de toutes les entités non-étatiques au Mali, en particulier le MNLA, et de l'affirmation par ce groupe de son adhésion au respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, comme préalable à sa participation au processus politique. Le Gouvernement de transition rappelle constamment à la communauté internationale qu'il ne peut y avoir de processus politique, ni d'élections, sans le retour total de Kidal sous la juridiction effective de l'État malien.

II. DU PROCESSUS POLITIQUE

6. Dialogue et Réconciliation : Depuis sa mise en place et la nomination de ses membres, la Commission Dialogue et Réconciliation (CDR) poursuit ses consultations avec les représentants des différentes communautés du Mali et la société civile, ainsi qu'avec les représentants de la communauté internationale à Bamako, en particulier le Représentant spécial de l'UA. A cet égard, il convient de relever que la MISMA a tenu 3 réunions avec la CDR depuis son installation.

7. Le Conseil se souviendra que lors de sa dernière réunion consacrée à la situation au Mali, il avait endossé l'initiative du Groupe de soutien et de suivi de charger un groupe composé de l'UA, de la CEDEAO, des Nations unies et de l'UE, sous la conduite du Représentant spécial de la Présidente de la Commission et Chef de la MISMA, l'ancien Président Pierre Buyoya, de trouver une solution rapide à la situation préoccupante qui prévaut à Kidal, dans le cadre global du processus de dialogue et de réconciliation. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative, le Président Buyoya a mené, dans le contexte du Mécanisme conjoint de coordination, un certain nombre d'actions, en étroite coopération avec la CEDEAO, l'Union européenne et les Nations unies, afin d'éviter que la question de Kidal ne constitue un obstacle à l'organisation des élections dans les délais annoncés. En compagnie du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Afrique de l'ouest, il s'est rendu à Ouagadougou, le 10 Mai 2013, pour des

consultations avec le Président Blaise Compaoré, Médiateur de la CEDEAO pour la crise malienne. Au cours de cette visite, la délégation a également rencontré la direction du MNLA.

8. S'agissant des élections, le Gouvernement de transition maintient son engagement à organiser des élections libres, transparentes et crédibles au mois de juillet 2013, comme annoncé par le Président par intérim Dioncounda Traoré, le 29 janvier 2013, à Addis-Abeba. A cet égard, les autorités de transition ont dressé les détails du chronogramme des différentes phases préparatoires du processus électoral, notamment la finalisation du recensement et la confection des cartes d'électeurs biométriques, qui devrait arriver à terme, au plus tard le 15 mai 2013. Le Gouvernement a affirmé sa volonté de tout mettre en œuvre pour le redéploiement de l'administration et des autres institutions de la République dans les régions septentrionales, pour peu que les conditions de sécurité y soient réunies, en particulier à Kidal. Le Représentant spécial, chef de la MISMA, en étroite consultation avec les partenaires internationaux, mène des consultations régulières avec les autorités maliennes sur l'organisation des élections.

III. LES EFFORTS DE L'UA ET DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU MALI

9. Au cours de la période sous examen, la MISMA a poursuivi sa montée en puissance. Sur le total des 6.893 personnels militaires autorisés, 6.101 sont effectivement déployés sur le théâtre des opérations. La Commission de l'UA a poursuivi ses efforts de mobilisation et de coordination des pays de la région, de la CEDEAO et des partenaires internationaux en faveur d'une solution à la crise multidimensionnelle que connaît le Mali. Le chef de Mission ne ménage aucun effort pour appuyer les efforts des autorités maliennes de transition et de la communauté internationale au Mali. Il contribue quotidiennement aux efforts de dialogue et réconciliation.

10. Le premier groupe des 9 observateurs des droits de l'Homme de la MISMA est encore à Bamako, en attendant d'être déployé sur le terrain, dès que les conditions de sécurité le permettront.

11. Pour ce qui est du *Suivi de la conférence des donateurs du 29 janvier 2013*, la Commission poursuit ses efforts de suivi des annonces de soutien à la MISMA et aux Forces de défense et de sécurité maliennes faites lors de la conférence d'Addis-Abeba, en étroite consultation avec notamment les Nations unies, au titre du Fonds d'affectation spécial, l'Union européenne et la CEDEAO.

12. En ce qui concerne *la Transformation de la MISMA en une Mission des Nations unies*, le Conseil se souviendra que le 25 avril 2013, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2100 (2013) autorisant la transformation de la MISMA en une Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), composée d'une force militaire de 11.200 hommes et une composante de police de 1.440 agents, pour une période initiale de 12 mois. La MINUSMA va absorber les personnels militaires et de police de la MISMA sur la base des critères appropriés des Nations unies, et aura pour mission de stabiliser les grands centres de peuplement et contribuer à soutenir la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national. Elle apportera notamment son appui à la mise en œuvre du processus politique, tel que défini dans la Feuille de route, à savoir le dialogue national inclusif et l'organisation des élections ; la protection des populations civiles et la promotion et la protection des droits humains ; l'assistance humanitaire ; et l'appui aux juridictions nationales et internationales. Parallèlement, la résolution autorise les troupes françaises à mener des opérations offensives en appui à la MINUSMA à la demande du Secrétaire Général.

13. Dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de la résolution, la Commission a abrité, les 8 et 9 mai derniers, une réunion tripartite d'experts UA-Nations unies-CEDEAO. La réunion avait notamment pour objectif d'étudier et de recommander des voies et moyens appropriés pour réussir une transition harmonieuse de la MISMA à la MINUSMA. En prélude à cette réunion, les Commissions de l'UA et de la CEDEAO ont tenu des consultations pour unifier leurs positions sur la transformation, notamment les aspects liés au rôle que l'Afrique doit jouer dans les efforts de recherche d'une solution politique durable à la crise multidimensionnelle que connaît le Mali ; au renforcement de la MISMA

pour faciliter la transition ; et l'avenir du Fonds d'affectation spécial et le statut des équipements acquis par ce biais au profit de la MISMA. A la suite de ces consultations, une réunion de planification est prévue à Bamako, à partir du 18 mai, pour définir de manière concrète les conditions de la transition, qui seront soumises à l'examen du Conseil de sécurité des Nations unies.

14. A la suite de la réunion tripartite, les Commissions de l'UA et de la CEDEAO ont poursuivi leurs échanges, en particulier sur la future présence des deux organisations au Mali, après la transformation de la MISMA en MINUSMA, sur la base des dispositions pertinentes du communiqué de la 358^e réunion du Conseil demandant aux deux institutions de travailler à la mise en place d'une représentation commune au Mali. Un comité *ad hoc* a été mis en place pour proposer des options à cet égard.

IV. CONFERENCE DE BRUXELLES

15. La Conférence d'annonce des contributions en appui aux efforts de reconstruction et de développement post-conflit au Mali s'est tenue à Bruxelles, hier 15 mai, à l'initiative et sous la coprésidence de l'Union européenne, du Mali et de la France. L'Union Africaine y était représentée par l'ancien Président Pierre Buyoya, Représentant spécial et Chef de la MISMA. Le montant des engagements annoncés par les participants s'élève à 3,25 milliards d'Euros, bien au-delà des 2 milliards attendus par le Mali.

V. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

16. Des progrès importants ont été accomplis au Mali, au plan militaire, comme dans le processus politique. Il importe donc de consolider ces acquis, dans une approche globale intégrée.

17. Le Conseil pourrait réitérer son appui aux autorités maliennes de transition et les exhorter, une fois encore, à continuer d'œuvrer à la mise en œuvre effective de la Feuille de route, notamment à l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles, pour parachever la transition. Le Conseil devrait en outre encourager les autorités maliennes de transition à ne ménager aucun effort pour

favoriser un dialogue inclusif et la réconciliation, sous l'égide de la Commission Dialogue et Réconciliation, avec l'appui du Représentant spécial et chef de la MISMA. Le Conseil pourrait également encourager l'ancien Président Pierre Buyoya dans ses efforts pour le dialogue et la réconciliation au Mali, en particulier pour ce concerne la question de Kidal, et réitérer son exigence du désarmement du MNLA.

18. En ce qui concerne le processus de transition de la MISMA vers la MINUSMA, le CPS devrait soutenir l'action de l'UA et de la CEDEAO dans les consultations en cours avec les Nations Unies en vue de l'aménagement de synergies et de complémentarités à la faveur de la préservation et de l'impulsion du rôle de l'Afrique dans le processus post-transformation.

Je vous remercie.